



## **MUTATION DANS LES RELATIONS GÉOPOLITIQUES AFRICAINES POUR UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE MULTIPOLAIRE**

**Dr. Yves Ekoué AMAÏZO<sup>1</sup>**

Directeur, Afrocentricity Think Tank  
[yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

1<sup>er</sup> février 2023

L'Afrique est en mutation. A force d'insister dans les médias politiquement corrects dits « *mainstream* » que les crises sont « naturelles » en Afrique, autrement dit, du ressort de la fatalité, l'Africain lambda finit par oublier qu'il s'agit d'abord de la politique menée par les ancêtres et les descendants des dirigeants occidentaux qui est, quasi-systématiquement, à l'origine des problèmes africains non résolus. L'exemple du média RT France ou du journaliste d'investigation Martinez Zogo du Cameroun, éliminés unilatéralement du paysage audiovisuel pose le problème des objectifs des commanditaires. Les citoyennes et citoyens africains ne peuvent rester dans la douleur, l'indignation sans réagir à des abus de pouvoir. La mutation de l'Afrique n'est plus une option, mais une obligation pour sauvegarder l'indépendance, le droit à l'information et la souveraineté des peuples.

### **1. LA MUTATION DE L'AFRIQUE : LE RENOUVEAU DE LA REPRESENTATIVITE DES AFRICAINES ET DES AFRICAINS**

Une grande majorité de ces dirigeants du Nord, structurés en un véritable communautarisme occidental, s'est organisée pour ne défendre que leurs intérêts exclusifs, et ne laisser aux peuples dominés que des miettes à la marge quand ils ne viennent pas élargir leur prédation en piochant les ressources physiques, intellectuelles, des autres peuples y compris s'il faut pour cela déstabiliser ou même éradiquer. De ce fait, ils empêchent systématiquement le Peuple africain, dans toute sa diversité, de régler les problèmes en famille et selon leurs cultures, leurs valeurs, leurs principes et leur mode opératoire, c'est-à-dire, sans eux.

En effet, avant l'arrivée de ces migrants violents, les problèmes africains ont été d'abord résolus par la palabre ou les guerres, mais avec en filigrane la volonté d'apporter des solutions africaines, fondées sur l'éthique et les valeurs spirituelles. En cela, l'Afrique ne peut appliquer les méthodes occidentales de résolution des conflits, surtout quand ces conflits sont créés par ceux-là mêmes qui, tels des pompiers pyromanes, viennent offrir leurs services pour une solution non pas pacifique, mais de statu quo à leur avantage. La présence de la puissance occidentale via les Nations Unies en République démocratique du Congo depuis plusieurs décennies en comparaison avec l'absence de présence des Nations Unies en Ukraine alors que dans les deux cas, il s'agit d'une guerre d'agression d'un voisin sur le territoire d'autrui montre à suffisance la duplicité des engagements occidentaux.

Il n'y aura pas de mutation en Afrique sans que le Peuple africain conscient impose à certains de ses propres dirigeants arrogants, d'abord et en premier lieu, la défense des intérêts des Africaines et des Africains. L'acceptation des pertes de souveraineté au nom d'un maintien à des postes de pouvoir de nombreux dirigeants africains pour servir des intérêts étrangers, ne relève plus de la faute, mais de la trahison.

Paradoxalement, ce sont ces mêmes dirigeants occidentaux qui sont à l'origine de la prise de conscience d'un nombre important d'Africaines et d'Africains que ce soit dans la Diaspora ou en Afrique sur l'ensemble des décisions anti-africaines qui ont été prises par le passé, avec la complicité de certains dirigeants africains.

La désinformation, la fermeture de médias indépendants ou alternatifs n'y changeront rien. Au contraire, cela ne contribuera qu'à renforcer la dynamique de justice et de non-interférence avec des acteurs toxiques pour l'Afrique. Encore faut-il bien les identifier !



Les périodes d'incertitude sont des opportunités pour un changement radical, constitutif d'un nouveau départ vers la deuxième décolonisation de l'Afrique. Il s'agit d'une évolution en profondeur, une prise de conscience de chacune et chacun des Africains, y compris dans la Diaspora, mais aussi une prise de conscience collective du Peuple africain, pour revendiquer sa souveraineté individuelle et collective, usurpée. Mais qui sont les usurpateurs ? Toutes les analyses d'Afrocentricity Think Tank convergent vers une généalogie de dirigeants occidentaux, membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Mais comment est-ce possible sans le soutien et la participation active de dirigeants et d'élites africaines peu scrupuleux, adeptes de la ventrologie et du clientélisme autocratique.

Alors, il existe des portes de sortie que va faire émerger la mutation de l'Afrique. Il faut pour cela que les dirigeants africains qui refusent de servir leur population sachent que la porte de sortie que constitue la démission demeure leur seule option pacifique.

La mutation africaine en cours est une dynamique à l'œuvre du bas vers le haut et porte sur la représentativité des Africains sans duplicité et sans hypocrisie. Il aura des surprises, des incertitudes, des erreurs mais le Peuple ne se trompe jamais sur le long terme.

Or, lors d'une prise de conscience sur une mystification du Peuple africain au niveau de ceux qui sont censés le représenter et qui, de fait travaillent pour des intérêts étrangers contraires aux intérêts du Peuple africain, il y a un phénomène de changement radical fondé sur la prise de conscience d'une injustice profonde et structurelle à laquelle il faut mettre fin.

Le faire par étapes avec des transitions politiques, avec des démissions ou des coups d'Etat pour la souveraineté retrouvée, importe peu, sauf qu'il faut que cela se déroule si possible sans effusion de sang. Mais, lorsque des puissances étrangères, publiques ou privées, s'entêtent dans un paternalisme postcolonial et estiment que l'ordre ancien suprémaciste doit perdurer, face à l'humiliation subie et au non-respect de l'être humain que sont l'Africaine et l'Africain, les premiers humains, alors quelle qu'en soit la nature, la mutation peut s'opérer de manière brutale et violente, selon que la mutation se mue en une conversion, synonyme d'une évolution profonde, se réalise graduellement, ou par phases.

Cette reconfiguration de l'Afrique ne supportera plus les ingérences non sollicitées, ni les usurpations du sol, du sous-sol, encore moins l'échange inégal, adossés sur les anomalies des rapports de force militaires, commerciaux, monétaires et autres... Oui, il s'agit d'une forme de dynamique de la renaissance africaine qui va échapper aux dirigeants africains hypocrites envers leur peuple, clientélistes à leurs heures perdues, et traîtres lors des choix stratégiques, ce systématiquement aux dépens des peuples africains.

La mutation, c'est d'abord le retournement de l'Afrique d'en bas pour défendre ses propres intérêts, n'en déplaise à ceux qui ont illégalement ou anticonstitutionnellement usurpé le pouvoir du Peuple africain.

## **2. PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX MONDIAUX : ENTRE INTERDICTION ET INEFFICACITE OCCIDENTALES**

Paradoxalement et contrairement à ce que racontent les officiels et médias français sur le « french bashing » en Afrique ou l'indifférence des Africains envers les Etats-Unis ou le bloc occidental, la mutation de la compréhension en profondeur du monde multipolaire par l'Afrique repose sur une double évolution endogène et spontanée basée sur au moins 10 constats :

- a) L'inefficacité des actions d'intervention, postcoloniales, en Afrique en termes de sécurité et paix d'une part, en termes de génération de richesses partagées d'autre part ;
- b) Le refus des puissances postcoloniales de soutenir les positions des Peuples africains majoritairement favorables à la levée de l'intangibilité des frontières africaines héritées de la colonisation ;



- c) Le rejet de la duplicité des dirigeants de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), une alliance militaire dite défensive qui s'ingère de manière préemptive dans les affaires des Nations faibles pour assurer une hégémonie unipolaire obsolète ;
- d) Le ras-le bol des promesses non tenues par les puissances Occidentales, publiques et privées, en termes d'amélioration du bien-être inclusif en Afrique, ce qui rappelle le rapport de force ;
- e) La fin de la désinformation sur une aide dite au développement alors qu'il s'agit principalement d'alimenter la corruption et le goût pour la facilité, afin de s'assurer un accès aux matières premières et richesses africaines et en faire la transformation en Occident pour assurer les emplois hors d'Afrique, avec pour conséquence majeure le blocage des initiatives d'autonomisation africaine ;
- f) La récusation d'une politique africaine illisible et à géométrie variable qui finit par préserver les intérêts de décideurs africains feignant de défendre les intérêts des Peuples africains ;
- g) La contestation de l'utilisation des budgets africains pour soutenir les marges financières des industries d'armement qui sert aux puissances occidentales et émergentes à tenter d'équilibrer en partie leurs comptes publics, à financer leurs réseaux d'influence et de subordination volontaire des dirigeants africains ; et
- h) La dictature informationnelle ou le déni de la liberté d'expression envers la diffusion des médias africains ou indépendants vis-à-vis du pouvoir français. Cela s'opère par une décision liberticide, unilatérale et despotique, sans concertation, d'une allemande, Mme Ursula Gertrud von der Leyen, une femme politique allemande, présidente de la Commission européenne depuis 2019<sup>2</sup> relayée ou exigée, - c'est selon - par le Ministre français Bruno Lemaire, Ministre de l'économie et des finances<sup>3</sup> ou par les diffuseurs officiels, qui censurent unilatéralement, et ne se gênent pas pour laisser des chaînes suprémacistes, d'extrême-droite et racistes diffuser, voire blasphémer en toute liberté ;
- i) La connivence de certains médias français avec le pouvoir français pour museler, ou « *liquider*<sup>4</sup> très - très- rapidement » un média indépendant, RT France pour ne pas le citer<sup>5</sup>, sur la base d'une décision politique<sup>6</sup>, fallacieuse et des fausses accusations fondées sur la désinformation et la propagande, afin de geler les comptes bancaires de RT France<sup>7</sup> pour empêcher environ 100 journalistes français mais d'origine plurielle, et bientôt vraisemblablement d'autres médias en ligne et non-alignés sur le Gouvernement français, et empêcher d'offrir une information alternative à celle fournie par des médias « politiquement corrects » français et de moins en moins suivis par les Africains. Rappelons que « *RT France avait une convention avec le Conseil supérieur de l'Audiovisuel français (CSA*<sup>8</sup> *signée depuis 2017, renouvelée en 2021*<sup>9</sup>. *Donc c'est que RT France remplissait bien ses obligations*<sup>10</sup> » ; et enfin ;
- j) Le constat que l'Union européenne et plus particulièrement l'Allemagne et la France, en matière de souveraineté militaire et énergétique, sont en état de postcolonisation américaine, un paradoxe de l'histoire ou le projet de société des Etats-Unis et de nombreux pays européens reposent de plus en plus sur un objectif de guerre et non de paix.

### **3. RUPTURE AFRICAINE INDISPENSABLE DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE**

La nouvelle feuille de route pour l'Afrique citoyenne passe par une rupture des citoyens africains avec :

- d'une part, leurs dirigeants qui la plupart du temps usurpent le pouvoir, ne les représentent pas, les obligent à défendre des intérêts étrangers et contribuent *in fine* à la déstabilisation en Afrique ;
- d'autre part, les dirigeants suprémacistes et adeptes de l'unilatéralisme et des formes d'impérialisme postcolonial, dans lesquels les Africaines et Africains sont soit marginalisés ou seulement



« acceptés » comme des variables d'ajustement, ce qui les empêche de promouvoir leurs valeurs de paix en Afrique et dans le monde.

La réalité est qu'au-delà des relations bilatérales fondées sur la servitude volontaire pour la plupart des dirigeants africains, il faut passer aux relations multilatérales fondées sur des partenaires stratégiques ciblés dans un monde multipolaire.

La guerre OTAN-Russie qui se déroule pour le moment sur le sol Ukrainien, est l'aboutissement de plus de 10 années d'errements diplomatiques européens, illustrés par le protocole de Minsk 1 qui a échoué en 2014 et le protocole de Minsk 2 devenu les accords de Minsk 2<sup>11</sup> qui peinent à offrir la paix si l'on en juge par la situation actuelle de guerre/« opérations spéciales ». Pour rappel, la France n'a jamais démenti qu'elle livrait, en tant que premier fournisseur, des armes aux autorités et forces armées ukrainiennes<sup>12</sup>.

Les Etats-Unis, l'Allemagne et plusieurs pays de l'Union européenne ont choisi l'escalade militaire en acceptant d'être de plus en plus visibles dans leur soutien officiel aux forces ukrainiennes, qui ont été forcées à la guerre par certains dirigeants de l'OTAN. Comment ? La décision a été prise au niveau des Etats-Unis - le premier « décisionnel » en dernier ressort -, de mettre en place directement et indirectement des livraisons de chars lourds à l'Ukraine au mieux, d'ici la fin mars début avril 2023, au pire en fin d'année 2023. Avec une période de formation estimée au mieux entre 2 à 8 semaines, au pire de 2 à 8 mois, il n'est pas impossible que les frappes russes ne s'arrêtent pas pour autant, ce qui pourrait conduire les « instructeurs » des pays membres de l'OTAN à opérer eux-mêmes aux commandes de ces engins sur place, à moins qu'il ne s'agisse là que de la continuation d'une pratique déjà en place, mais peu diffusée.

Mais quelle utilité de ces livraisons de chars technologiquement sophistiqués sans soutien aérien ? Les avions de chasse sophistiqués supposent des formations d'au mieux 6 mois, au pire 18 mois, et ceci confirmera, de fait, une entrée directe en guerre de l'un ou l'autre des pays membres de l'OTAN. Alors que du côté russe, s'il s'agit d'une guerre conventionnelle, la Russie pourrait, dans le cas d'utilisation d'armes françaises et américaines sur des civils russes<sup>13</sup>, changer sa stratégie et passer d'une opération spéciale à une guerre avec des armes de type supersonique, puis nucléaires.

Rappelons d'ailleurs la présence de sociétés militaires privées, voire de mercenaires et de combattants tchéchènes antirusse et islamistes, dont le Chef de bataillon Tchétchène, Muslim Cheberloevsky, qui se battent aux côtés des militaires ukrainiens<sup>14</sup>.

L'Afrique n'a rien à faire dans une guerre entre occidentaux et n'a plus vocation à se laisser entraîner dans des alliances stratégiques où elle perdra sa capacité de décision souveraine.

#### **4. LA GUERRE PAR PROCURATION NE PEUT ÊTRE MONDIALE**

La guerre par procuration des puissances occidentales membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est au summum de l'hypocrisie, révélatrice d'une géoéconomie et d'une géopolitique à géométrie variable. En effet, si l'énergie, la communication et les armes déployées avec un renfort de publicité frôlant la surdité, voire l'anacousie auprès des Africains conscients des enjeux mondiaux, avaient été déployés au Mali, en République démocratique du Congo ou au Mozambique, les forces de déstabilisation et de ralentissement du développement de ces pays seraient en recul, voire éradiquées.

La réalité est que les dirigeants occidentaux ne sont pas prêts à accepter des dommages humains dans les conflits qu'ils ont largement contribué à générer pour satisfaire une volonté affichée de retarder l'avènement d'un monde multipolaire et pour ce qui concerne l'Afrique empêcher autant qu'ils le peuvent les pays africains conscients de s'émanciper, se donner des dirigeants indépendants, se défaire définitivement de l'héritage des mercenaires politiques, de l'ombre ou pas, qu'ont été les réseaux politiques, économiques, militaires et ésotériques. Notamment ceux qui se réfèrent à un certain Jacques Foccart, passé du statut d'exploitant forestier vendeur de bois à l'organisation Todt<sup>15</sup> (dit OT) durant la seconde guerre mondiale<sup>16</sup>, à



celui d'agent double et triple pour la France, l'Allemagne nazie<sup>17</sup> et les Etats-Unis puis, en tant que secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches du Général-Président Charles De Gaulle, d'institutionnaliser, son travail de déstructuration systématique des efforts de souveraineté politique, économique et monétaire en Afrique des premiers dirigeants politiques issus des indépendances dont la plupart périront assassinés, au seul profit des puissances occidentales, coloniales et postcoloniales.

Depuis les indépendances des années 1960, la diplomatie africaine fut gérée par procuration jusqu'à la prise de conscience des dirigeants africains dans les années 1990 avec la non-ingérence de la politique des dirigeants chinois dans les affaires africaines, non sans influences. La présence russe se faisait sur demande et alignement idéologique et ne s'accompagnait principalement que d'un appui militaire.

Quelque soient les avantages et inconvénients dans la coopération avec ces partenaires alternatifs de ceux du monde occidental et ex-colonisateur, ce retournement de l'Afrique fut et reste une opportunité pour les dirigeants africains, démocrates ou pas, d'affirmer leur non-alignement, voire leur neutralité, à l'égard les injonctions à peine voilées de ceux qui dirigent l'OTAN.

Ceci explique le vote « *calculé*<sup>18</sup> » des dirigeants Africains à l'ONU le 1<sup>er</sup> mars 2022, date à laquelle ils ont refusé de s'aligner ou d'être entraînés dans une guerre entre « occidentaux » pour ensuite être sacrifiés, trahis, puis abandonnés comme des mouchoirs jetables une fois le conflit terminé, comme cela s'est passé au cours des guerres occidentales entre 1857-1900<sup>19</sup>, 1914-1918<sup>20</sup> et 1939-1945<sup>21</sup>.

Entre fin février et début mars 2022, lors du vote à l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur l'agression contre l'Ukraine et suite au veto de la Russie au Conseil de sécurité, une résolution non contraignante été adoptée par 141 votes pour, 5 votes contre (Russie, Bélarus, Erythrée, Corée du Nord et Syrie) et 35 abstentions, soit plus de la majorité des deux tiers pour être adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU<sup>22</sup> composée de 193 Etats membres.

Une décision inédite a émané des pays africains et a été qualifiée de « vote calculé ». Ce vote, sans unité africaine<sup>23</sup>, apparaît, avec le recul, comme le signe annonciateur d'une montée en phase de certains dirigeants africains pour revendiquer leur non-alignement, voire leur neutralité, sur les positions des tenants du monde unipolaire, le bloc dit « occidental ». Sur les 55 pays africains, 17 pays se sont abstenus (soit 30,9 %), 1 pays (l'Érythrée) a voté contre la résolution et 28 (soit 50,9 %) ont choisi de voter pour une « condamnation » de l'agression [[NDLR] de la Russie] contre l'Ukraine<sup>24</sup>.

Ce décollement des dirigeants africains du monde occidental n'est pas anodin. C'est le signe avant-coureur de la 2<sup>e</sup> décolonisation, la lutte pour la souveraineté militaire, territoriale, économique, culturelle, culturelle, et environnementale, etc. La fin de l'hypocrisie si les peuples africains comprennent les enjeux et décident de choisir leurs « vrais » représentants à la tête de leurs pays.

## **5. OPACITE ET IMPUNITE : LE RETOUR D'UNE FRANCAFRIQUE IMPURE EN RÉFÉRENCE À JACQUES FOCCART**

L'opacité et l'impunité riment avec l'omerta, la loi du silence plus connue en Afrique sous le vocable de « silence des cimetières ».

Certains ont peut-être déjà oublié la manifestation organisée par l'organisation malienne « *Yerewolo debout sur les remparts* » à Bamako il y a 3 ans, le 10 janvier 2020 et ayant pour objectif de s'opposer à la présence des forces françaises et onusiennes basées au Mali.

Mais le Peuple africain conserve sans sa mémoire collective l'image d'un jeune homme brandissant une pancarte indiquant « À bas la France ». Une très grande majorité de la jeunesse africaine s'est aujourd'hui approprié cette formulation. Non pas une comme une hostilité au Peuple français, mais une hostilité, voire une dynamique de bannissement des dirigeants français, qui lorsqu'ils étaient en charge des affaires, toutes



tendances confondues, se sont comportés comme des avocats non sollicités des Africains et qui, de surcroît, ne gagnent jamais leur procès.

On aurait pensé que plus de 60 ans après les indépendances, les relations France-Afrique auraient pu être apaisées, voire excellentes. Paradoxalement, ce n'est pas la génération de la décolonisation qui aurait eu d'évidentes et légitimes raisons d'en vouloir aux symboles de présence militaire et monétaire en Afrique, mais la génération qui n'a jamais connu l'époque coloniale, la génération d'Emmanuel Macron.

Aussi, devant le caractère souvent imprévisible et incompréhensible des comportements du Président français, Emmanuel Macron, pour ce qui concerne l'Afrique, ses discours à figure de Janus, sa politique du deux poids deux mesures de type pascalien « *vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà* », qui aurait son équivalent en Afrique « *vérité à N'Djamena erreur à Bamako* », vient une interrogation ? Emmanuel Macron est-il plus colonialiste, paternaliste, arrogant et jupitérien que ses mentors, notamment le Général De Gaulle, et plus précisément, le mandataire de ce dernier et ses multiples réseaux, Monsieur Jacques Foccart ? N'est-il pas, à l'examen de la réalité de ses faits et actes, le continuateur de cette politique alors qu'il ne cesse de déclarer le contraire à qui veut encore l'écouter ou le croire ? Les Présidents de la Transition politique au Mali et au Burkina-Faso semblent exiger une meilleure adéquation entre les promesses et les actes, si possible efficaces et ne servant pas que les intérêts français.

Hormis les pays autocratiques où les militaires se sont rangés du côté d'un président anticonstitutionnel et illégal par la force, le sang, l'intimidation et la servitude volontaire aux politiques postcoloniales libérales, les mouvements de protestation des jeunes sur le continent africain s'apparentent à des révoltes en lien avec la volonté d'accéder à la souveraineté, un besoin urgent de terminer enfin la seconde phase de la décolonisation. Le Mali, le Burkina-Faso et d'autres peuvent déjà parler de victoires d'étape. Certains, comme le Tchad, la Guinée, le Sénégal, le Bénin, le Mali, le Gabon, le Cameroun et bien d'autres sont à la recherche de la formule pacifique ou explosive qui fondera la mutation de leur pays. Cette mutation peut passer par une phase de transition qui ne peut réussir qu'en excluant des affaires publiques ceux-là mêmes qui ont gouverné en refusant la démocratie, la vérité des urnes, les alternances démocratiques, en instituant, au gré des particularités locales, une gouvernance de la peur, la duplicité dans les lois et la justice, l'opacité, l'impunité et l'omerta.

Alors pour éclairer la vraie nature et mieux comprendre l'ADN de ce dirigeant occidental ennemi du Peuple africain, usant de la ruse pour s'attacher les services des traîtres puis au besoin les phagocyter au gré des circonstances, par un système de servitude volontaire, de promotion de l'incompétence et des traîtres, s'appuyant sur des réseaux ésotériques fondés sur le secret et la ségrégation, Afrocentricity Think Tank a choisi le personnage emblématique français de Jacques Foccart.

Sa naissance est sous le sceau du secret, ses parents ne sont officiellement pas ceux qui apparaissent dans les descriptions officielles, sa conception de la supériorité de la race blanche ou tout au moins de la hiérarchisation des races avec les « noirs » dans les strates du sous-sol, et la violence qu'il a subi psychologiquement dans sa jeunesse se sont graduellement transformées en une volonté d'asservissement de bouc-émissaires de ses malheurs. Sauf que les Africaines et les Africains, au demeurant, les Noirs, les Antillais et plus particulièrement les habitants des territoires et départements d'outre-mer ne sont que des faux alibis mis aux services de la défense des intérêts d'une certaine France coloniale et postcoloniale.

Jacques Foccart est né d'une sœur catholique... Cela peut expliquer son culte du secret. Son image de l'homme de l'ombre viendrait du fait qu'il serait [forte suspicion] l'enfant de Suzanne Foccart, en fait la sœur, de son père officiel Guillaume Foccart. Suzanne Foccart fut « la prieuse de Carmel de Laval en Mayenne<sup>25</sup>. Il serait le fils probable, selon Pierre Péan<sup>26</sup>, de l'ancien curé de Notre Dame de « Bévart », un village proche d'Angers en France<sup>27</sup>. Fils biologique d'un prêtre<sup>28</sup> qui l'a conçu avec une « none<sup>29</sup> » catholique, il a été envoyé en Guadeloupe chez son oncle, Guillaume Foccart, qui l'a adopté et lui a donné son nom<sup>30</sup>.



Au-delà de l'enfance de Jacques Foccart en Guadeloupe, c'est sa capacité à gérer, en dehors de toutes règles démocratiques en France, une Afrique postcoloniale française sans contrôle qui fascine, et peut se résumer en trois points<sup>31</sup> :

- Le pouvoir absolu en tant que l'homme de l'ombre du Général De Gaulle qui savait tout et ne voulait rien savoir au point d'être responsable des actes de Jacques Foccart ;
- La défense des régimes en place ou la déstabilisation de régimes non favorables à la France, ce par tous les moyens que la République a pu mettre à sa disposition, y compris les mercenaires, les barbouzes et les traîtres africains à la cause de la souveraineté du peuple africain ;
- L'aptitude à disposer des pleins pouvoirs de la République française pour désigner des responsables français et africains, sans pour autant avoir, pendant longtemps, occupé, un poste officiel au Gouvernement, mais bénéficiant des contrats de gré à gré pour sa/ses sociétés, ce qui octroyait une indépendance et une capacité d'action sans mettre en cause légalement la République française.

Qui peut croire que la déstabilisation de l'économie guinéenne des années 1958 a commencé par le déversement de fausse monnaie guinéenne par la France coloniale, puis par des tentatives de coups d'Etat avec des barbouzes. Une triste réalité pourtant qui oblige à une enquête approfondie sur les fausses monnaies du Franc CFA en zone franc !

Ne faut-il pas rappeler la définition donnée par feu François-Xavier Verschave qui a qualifié la Françafrique d' « *une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide publique au développement...* » qui ne peut évoluer sans se désintégrer en un « *système autodégradant se recycle dans la criminalisation* » et « *naturellement hostile à la démocratie*<sup>32</sup> ».

Un système de billard à trois bandes s'est mis en place avec un homme au centre qui contrôlait de fait les relations diplomatiques entre les chefs d'États africains et la France. Il s'agissait de Jacques Foccart qui échangeait, au moins, une fois par semaine avec Felix Houphouët-Boigny, Président ivoirien, et repercutait en temps réel, la situation politique africaine au Général de Gaulle. Le Président ivoirien servait de courroie de transmission, non sans défendre ses propres intérêts et celui de son pays, en facilitant la mise en place d'un réseau hiérarchisé entre politiques, militaires, dirigeants d'entreprises, affairistes de tous bords, avec comme finalité, une ponction-pillage des ressources africaines<sup>33</sup> facilitée par des appels d'offres de gré à gré, quand il y a appel d'offres. Le tout se solidifie dans un système de ruissellement de la périphérie vers le centre dès lors que l'on défend les intérêts français, puis du réseau, le tout dans une opacité et impunité inimaginable aux dépens de la grande majorité du Peuple africain.

Alors, pour « stabiliser » et « perpétuer » un tel système, il ne faut pas s'étonner du zèle des dirigeants français à soutenir l'opacité, l'impunité, la loi du silence et en matière de communication, opter pour la non-diffusion de l'information du point de vue des intérêts des Africains pour ne pas être taxé de propagandiste. La perpétuation d'une françafrique impure par de nouveaux acteurs mais en référence au système mis en place par Jacques Foccart ne résistera pas à la mutation du Peuple africain. Les dirigeants africains serviles et sacrifiant la souveraineté des peuples africains seront les premiers à en payer le prix.

## **6. DIRIGEANTS AFRICAINS : SERVIR LES AFRICAINS OU QUITTER LE POUVOIR**

Avec l'incapacité des dirigeants africains à servir les intérêts des Africains, ceux de la jeunesse en particulier, il est temps pour l'ensemble du Peuple africain de s'éloigner des promesses non tenues, des discours compatissants et voleurs d'imaginaire sur la crûe réalité de la fameuse assistance occidentale qui ne développe pas, pour prendre conscience des enjeux mondiaux de compétition et de souveraineté au sein d'ensembles et de réseaux de confiance politique.



Pour cela, toutes formes de stratégies efficaces doivent nécessairement au départ mettre en place une rupture avec l'extravagance des promesses et des engagements qui se soldent systématiquement par la recherche d'un retour sur investissement aux dépens des Peuples africains. Ce système fonctionne avec la complicité non seulement de nombreux chefs d'Etat africains, mais de nombreux chefs d'entreprises africains, de véritables poltrons en termes d'engagement envers le peuple. Ces formes de « *neutralité coupable*<sup>34</sup> » se télescopent avec l'institutionnalisation d'un système de clientélisme alimentaire qui empêche la citoyenne et le citoyen africain de réfléchir en profondeur sur :

- son pouvoir de choisir ses dirigeants ;
- sa capacité à exiger que ces pouvoirs politiques rendent des comptes publics ; et surtout
- sa détermination pour transformer et s'assurer le soutien d'une armée républicaine, qui dans maints pays a été dévoyée de sa mission, a versé dans l'affairisme et la cupidité ; et
- sa volonté de ne pas céder aux charmes du « pardon » sans vérité et justice, une arme fatale de perte de souveraineté et de servitude volontaire.

Il est donc nécessaire d'intensifier les efforts pour mieux influencer les jeunes et moins jeunes africains et les sensibiliser à l'impératif de ne jamais faire passer en priorité seconde la question centrale de leur souveraineté individuelle et collective. Toutes les formes d'intimidation, de sanctions, voire de violences et d'assassinats provenant des ennemis des Africains ne sont que des obstacles qui trompent la vigilance de l'Afrique, car celle-ci refuse encore trop souvent de trouver les bases d'une organisation basée sur un leadership fondé sur les valeurs maâtiques sans hypocrisie.

## **7. LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CELLES ET CEUX QUI Y CROIENT : LE DÉFOULOIR ÉCOLOGIQUE**

L'Afrique doit apprendre à s'organiser et opérer en affirmant toujours plus sa souveraineté au sein du nouvel ordre mondial multipolaire sans pour autant s'éloigner de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. De là à croire que les pays occidentaux viendront financer les dégâts qu'ils ont causé à l'environnement et à l'écologie mondiale, c'est faire preuve de naïveté. D'ailleurs, la plupart des Etats sont revenus des grandes messes de promesses non tenues qui viennent battre en brèche la kyrielle de bonnes intentions affichées lors des multiples COP sur la préservation de l'environnement. Un véritable défouloir écologique qui a réveillé même les dirigeants corrompus d'Afrique.

L'acronyme COP pour « Conférence Des Parties » (conference Of Parties en anglais) est issu du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Plus de 196 pays signataires de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ont signé lors de la 1<sup>e</sup> COP en Allemagne en 1995<sup>35</sup>.

Assurés qu'ils sont de ne pas être à la hauteur des financements, les Etats, très subtilement, ont élargi les conférences entre Etats aux parties, à savoir les entreprises du secteur privé. Celles-ci, pour l'essentiel, participent à ces COP pour défendre leurs intérêts ou tenter d'échapper aux impôts dans leurs pays respectifs en tentant de faire adopter des initiatives bénéficiant de la défiscalisation dans leur pays. Sans pour autant que la contrepartie des avantages substantiels obtenus se traduise toujours véritablement par des investissements suffisamment conséquents pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondant toutes les COP y compris la 27<sup>e</sup> qui a eu lieu en Egypte.

Il y a été question pour les pays africains de faire exécuter les promesses de paiement par les pays pollueurs des externalités créées dans les pays qui subissent la pollution, engendrés par les premiers. Mais, la déception n'a été que plus grande quand cette 27<sup>e</sup> COP considérée comme une véritable conférence africaine n'a pas pu obtenir des pays pollueurs, occidentaux en grande majorité, mais aussi de la Chine, de l'Inde, etc., la tenue des promesses de financement climatique, ni d'ailleurs des fonds substantiels pour l'adaptation et les pertes et dommages subis en Afrique, du fait des pays pollueurs. Les mobilisations en faveur des investissements en capital et en infrastructures ne sont pas à la hauteur.



Les pays pollueurs, notamment les Occidentaux, refusent d'honorer leurs promesses tenues lors de la COP 21 qui a abouti à l'Accord de Paris sur le climat en 2015 avec un engagement de limiter la hausse des températures par rapport à l'ère préindustrielle... Il s'agissait de fournir 100 milliards de dollars par an pour aider à couvrir les coûts d'adaptation et de transition des pays en développement...

Une fois que les dirigeants africains auront compris, assimilé et digéré que les promesses ne seront pas tenues, ils devront revoir leurs copies. Notamment ceux qui croyaient à une nouvelle « manne » pour ajuster les comptes de la corruption ! De fait, la mauvaise gouvernance et le « mauvais » leadership, souvent imposé de l'extérieur, devront de plus en plus être mis en cause et récusés par les Peuples africains en mutation.

## **8. INCOMPÉTENCE, MAUVAISE GOUVERNANCE, ET PARDON UNILATÉRAL : LE CAS DU GHANA**

Avec l'image de corruption et de gouvernance budgétivore des Etats africains, sans transparence ni vérité des comptes publics, il est difficile de convaincre, surtout lorsque le niveau de « productivité » des Etats africains laisse à désirer. Il suffit de citer en exemple, le Ghana qui après avoir menacé de quitter le Fonds monétaire international au début du premier mandat du Président Nana Akufo-Addo, s'est depuis ravisé.

En effet, après des élections présidentielles aux résultats douteux pour l'obtention d'un deuxième mandat, le même qui menaçait est venu, sans vergogne, dire à son peuple que son pays est en crise<sup>36</sup>, sans même évidemment faire mention de sa responsabilité dans la mauvaise gestion, ni de l'augmentation faramineuse de la corruption, presque équivalente à celle qui régnait à l'ère de la période précédant l'arrivée de feu Jerry John Rawlings, un ex-militaire devenu chef d'Etat à la faveur d'un coup d'Etat. Après avoir promis de prospérer sans aide internationale, le gouvernement de Nana Akufo-Addo sollicite une aide financière internationale et donc un endettement et une ingérence directe des patrons du conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) pour faire face à une crise économique<sup>37</sup>. Nous voici très éloignés de l'époque où l'ex-président américain, Barack Obama, était venu à Accra pour montrer en exemple la démocratie ghanéenne déclarant dans son célèbre discours du 11 juillet 2009 devant le parlement du Ghana : « *L'histoire ne s'est pas arrêtée il y a un demi-siècle, à l'époque de Nkrumah et de Kenyatta. Forger sa propre nation est une tâche autrement plus redoutable - et fondamentale - qu'un changement d'hymne et de drapeau : L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes*<sup>38</sup> ». Manifestement Barack Obama, en tant qu'Américain et moins en tant que Noir, semblait souffrir d'amnésie sur le message panafricaniste de Kwame Nkrumah alors que Nana Akufo-Addo, l'actuel chef d'Etat du Ghana, n'a rien retenu des recommandations de Barack Obama en matière de corruption, tant l'amnésie est grave.

Face à l'incompétence de certains présidents ou la cupidité des membres de leurs réseaux ésotériques, il est quasiment impossible de « faire démissionner » en Afrique. Alors, l'incompétence est remplacée par le pardon et l'acceptation d'aller vers une correction ou une réparation des erreurs<sup>39</sup>. Quelle mystification, puisqu'il ne s'agit pas d'erreurs, mais bien de choix stratégiques pour défendre des intérêts étrangers aux dépens des intérêts des peuples africains !!!

Si l'endettement se transforme rapidement en des mesures drastiques de redressement budgétaire et donc de cession des « capacités productives » de l'Etat, notamment sous la forme de privatisation et de cession à vil prix des infrastructures, il sera difficile de commencer à assurer sa souveraineté par le volet monétaire, économique et financier. Aussi, la défense et la sécurité territoriales semblent ouvrir de meilleures perspectives, encore faut-il que les dirigeants ne soient pas des traîtres, ne travaillant pas dans l'intérêt des Peuples africains respectifs.

## **9. RETROUVER LA « VRAIE » REPRÉSENTATIVITÉ DES PEUPLES AFRICAINS**

L'Afrique devra s'assurer que ses dirigeants représentent le Peuple. Toutes élections avec un taux d'abstention inférieur à 50 % devraient être annulées et recommencées avec un vote obligatoire des citoyens et une



obligation pour l'Etat de créer les conditions pour que toutes personnes inscrites sur les listes de l'Etat civil puissent voter partout où ils ou elles se trouvent. La liste des personnes ayant voté devra être publique, consultable et attaquant juridiquement pour une meilleure transparence à des fins de certification de la qualité des résultats annoncés.

Dans un contexte d'insécurité et d'imprévisibilité, la souveraineté territoriale et sécuritaire, nationale, sous-régionale et continentale, devrait devenir la priorité pour tous gouvernements africains conscients des enjeux mondiaux. Aussi, il est indispensable que la rupture commence par la fin de la dépendance militaire et sécuritaire de l'Afrique<sup>40</sup> car, il s'agit là d'un gouffre budgétaire sans véritable contrepartie militaire d'organisation et d'efficacité sur le terrain. C'est à ce prix que la confiance entre d'une part, les militaires et l'armée, et d'autre part, le citoyen et le peuple, pourra retrouver ses lettres de noblesse. Pour cela, il faudra « *couper le cordon ombilical* » avec certains partenaires paternalistes et appliquer autant que faire se peut, la réciprocité dans les nouvelles formes de coopération.

Encore faut-il faire appel à des experts africains indépendants, en Afrique comme dans la Diaspora afin d'éviter les infiltrations multiples et diversifiées en cours d'exécution sous des formes diverses de partenariats de nivellement des visions pour une pensée unique fondant la vision maâtique africaine dans un magma de l'universel et de l'alignement postcolonial.

Les citoyens africains devraient redoubler de vigilance en investissant toutes les institutions africaines ou internationales où des décisions se prennent en leur nom. Mais, ne faut-il pas commencer par une mutation des médias africains avec des partenariats multipolaires ? Une nouvelle coopération entre des médias africains, RT France, et des médias indépendants hors OTAN pourrait s'avérer ouvrir la voie à un effet de levier inattendu des sanctions et censures franco-européennes contre RT France ou la marginalisation des médias africains dans les circuits de distribution de la parole afrocentrique.

Même dans les moteurs de recherche, toute information de nature à rappeler les responsabilités et les culpabilités occidentales est de plus en plus « nettoyée » ... L'Afrique doit construire ses propres « contenus » et s'assurer que les infrastructures de transmission et de connectivité ne soient pas sous dépendance extérieure. Il y va de la souveraineté de l'information et de la prise de conscience du Peuple africain.

## **10. L'IMPOSSIBLE IMPÉRIALISME DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE**

Les pays colonialistes comme au demeurant les pays adeptes de l'unilatéralisme et de la suprématie d'une race ou d'un peuple sur un autre, voire d'une région sur une autre sont des puissances adeptes de l'impérialisme. Ces puissances, publiques ou privées, se sont dotées d'agents zélés pour promouvoir et étendre leur sphère d'influence, soit physiquement par des conquêtes militaires, territoriales, ou culturelles, soit par des usurpations avec le contrôle monétaire de zone, ou encore par le contrôle du maillage décisionnel d'un territoire avec des décideurs acquis à leurs objectifs.

S'il est facile de documenter les conquêtes coloniales, il est plus difficile de mettre en valeur en toute transparence, compte tenu de l'interdiction d'accès aux vraies archives retraçant le contrôle, l'exploitation physique, économique, financière, culturelle et environnementale de l'Afrique.

Autrement dit, la loi du silence autour de ces conquêtes est indispensable pour assoir et l'accroissement du pouvoir d'une nation suprémaciste par la violence et la force sur les autres. Il s'agit concrètement d'assujettir l'imaginaire individuel et collectif de l'individu en le faisant détester la défense de ses intérêts propres pour prendre la défense des intérêts de ses bourreaux ou futurs bourreaux sans qu'elles ou ils ne s'en rendent compte, parfois même avec un zèle surprenant. De là, il est plus facile alors d'assujettir volontairement ou pas, un ou des peuples en les faisant haïr leurs propres cultures et les faisant détester celles et ceux qui tentent d'assainir le cadre de l'information par la recherche de la vérité. C'est à ce prix que de nombreuses



annexions de territoires africains se sont faites, avec des chefs-noirs devenus des agents zélés sous-traitants du système général de contrôle économique, financier, commercial et politique de larges zones africaines.

Cette forme d'impérialisme, telle celle de la Françafrique, se régénère en faisant croire qu'elle n'existe plus. Autrement dit, pour ceux qui ne sont pas athées, c'est faire dire à Satan que Dieu n'existe pas alors que c'est Dieu qui l'a créé. Le mot « impérialisme » s'est décliné en fonction des sensibilités occidentales, et de plus en plus asiatiques. Il est question par une forme de gouvernance de la relation politique et de pratique politique, de défendre ses intérêts, sa puissance et son influence sur d'autres nations, en leur faisant croire à une coopération « gagnant-gagnant » et à un respect de l'autre.

Alors qu'en réalité, tout n'est que rapport de force qui se traduit par un faux jeu de la compétition et de la concurrence où l'Afrique, mal organisée, non unie, souvent trahie par ses propres ressortissants, finit par devenir la variable d'ajustement des compétitions entre puissances établies et puissances émergentes. Toutes les altérations territoriales ou des frontières africaines sont l'œuvre ou la conséquence de ces rivalités. Si Nicolas Sarkozy ex-président français, n'avait pas fait preuve de « suprématie intellectuelle » et d'arrogance sur le dossier libyen, il aurait écouté la proposition de l'Union africaine et aurait évité à la France les conséquences fâcheuses de la rupture entre la France et le Mali, et celle en gestation, entre le Burkina-Faso et la France. Les revendications concurrentes de différentes nations extérieures à l'Afrique ne peuvent faire abstraction des Peuples africains sur le long-terme.

Conquérir une nation ne signifie pas que le Peuple est soumis, même si des coups d'Etat constitutionnels sont organisés pour mieux légitimer les coups d'Etat militaires. Tout ceci n'est pas la trajectoire que le Peuple africain s'est choisie mais bien la conséquence de ces compétitions pour les biens matériels et moins pour les valeurs et les principes maâtiques. C'est en cela que l'Afrique ne peut que tôt ou tard retrouver ses valeurs et principes et exclure de sa trajectoire, celles et ceux qui ont choisi de dévier de cette trajectoire de l'harmonie entre le monde du visible et le monde de l'invisible.

La domination économique qui résulte de ces pratiques suprémacistes et impérialistes crée des divisions et des inégalités au sein des sociétés africaines. Ceux qui sont au pouvoir en Afrique et qui servent de courroie de transmission à ceux qui sont au contrôle des commandes en Occident ne peuvent croire que le contrôle des richesses et des ressources africaines se fera sans les véritables propriétaires, les autochtones à qui l'Occident a, subtilement, avec l'aide des fascistes africains, octroyé le statut de peuple sans puissance. De ce fait, il n'y a pas lieu de partager, et donc d'être inclusif, lors des accaparements ou création de richesses à partir de l'Afrique.

Le Peuple africain qui ne peut accéder ou bénéficier de ses propres richesses ou vivre sur sa terre natale et celle de ses aïeux, ne le supporte plus. Ce n'est pas du « *French Bashing* », ni du racisme envers le blanc. C'est peut-être même le contraire.

La mutation africaine est donc une dynamique structurelle pour stopper la logique occidentale de l'organisation des inégalités mondiales en promouvant le jeu de la compétition et de la concurrence entre les pays puissants. Il se trouve qu'historiquement, ce sont les gouvernants de ces pays occidentaux « blancs », qui étaient et qui sont encore très majoritairement les premiers responsables de génocides occultés<sup>41</sup> et de la manipulation de la gouvernance mondiale afin de s'assurer une suprématie dans la défense de leurs intérêts aux dépens de ceux des autres pays, moins puissants.

## **11. LA CONJONCTION DE LA MUTATION DES LUTTES DES PEUPLES CITOYENS : LE CHOC DE LA REPRESENTATIVITE DES PEUPLES**

La nouvelle donne d'un monde multipolaire où les alliances avec des puissances émergentes ou refusant le diktat occidental, au bénéfice d'un non-alignement ou une neutralité ne peut que servir d'effet de levier à la mutation de l'Afrique. Les bénéfices en termes territoriaux, économiques, financiers, culturels ou autres pour



l'Occident et les pays émergents asiatiques en Afrique ne sont que des soubresauts d'une mutation par étapes. Le renforcement de la position africaine dans le monde se fera paradoxalement grâce à la compétition et la concurrence entre d'une part, le monde occidental et d'autre part, le monde émergent. De là à croire que l'Afrique choisira un camp ou un autre, c'est oublier que la mission première de ce continent, le peuple premier, est d'éclairer le monde. Ne pas l'avoir compris en Occident et en Afrique, nous a valu des détours et des débours souvent très douloureux en termes de trajectoires hasardeuses vers le bien-être pour tous.

Selon le Groupe de la Banque mondiale, l'économie mondiale a connu une croissance économique faible estimée à 2,9 % en 2022. Suite au ralentissement généralisé de la croissance mondiale, les projections de croissance sont moroses pour 2023 avec 1,7 % et de 2,7 % pour 2024<sup>42</sup>. Pour l'Afrique subsaharienne, les estimations pour 2022 s'élèvent à 3,4 % en 2022. Les projections de croissance démontrent une meilleure résilience en 2023 avec 3,6 % et de 3,9 % pour 2024<sup>43</sup>. La zone EURO qui contrôle via la France le Franc CFA des pays membres de la zone franc, ne peut continuer à donner des leçons de gouvernance avec une estimation de croissance économique pour 2022 de 3,3 % en 2022 et des projections en 2023 autour de 0,0 %, - soit un zéro pointé - et de 1,6 % en 2024<sup>44</sup>. Le continent africain au-delà des critiques systématiques, se présente comme la deuxième région du monde à soutenir la croissance mondiale.

L'Afrique qui subit les contrecoups devra apprendre à mettre en pratique des politiques d'autosuffisance, prêchées depuis des décennies par nombre d'intellectuels africains clairvoyants et conscients des enjeux, mais systématiquement rejetées par ceux qui dirigent l'Afrique. Vient alors une question, est-ce qu'une partie importante de l'Afrique est dirigée par des élites que le peuple n'a pas choisies ? Certainement ! Autrement dit, le Peuple africain soit garder comme point de repère, le fait que pour bien défendre ses intérêts, il ne suffit pas de s'indigner à satiété, ou de faire la révolution dans les réseaux sociaux en les inondant d'un florilège de récriminations diverses et variées au détriment de l'analyse, de la réflexion et de la transparence.

Le Peuple africain doit savoir que ceux des dirigeants occidentaux et des pays émergents qui refusent de mettre en avant les intérêts des Africains sont aussi les mêmes qui ne respectent jamais leur parole. Les engagements et les promesses non tenues se parent d'une lumière crue dès lors que triomphent la vérité et la justice, que les contradictions des dirigeants suprémacistes apparaissent au grand jour et que l'omerta ne peut plus jouer. Une fois les promesses accommodées par certains dirigeants africains crédules ou corrompus, c'est selon, - ou les deux-, les mêmes dirigeants de l'impérialisme suprémaciste du monde recommencent leur politique parce qu'ils ont eu le temps de reconstituer leurs forces en contrepartie de l'affaiblissement de la partie africaine. Laquelle facilite souvent leur tâche en négligeant la plupart du temps de s'unir, oubliant ainsi la portée de l'adage selon lequel « *l'union fait la force* ». La partie africaine doit de plus en plus faire émerger et maintenir cette unité à partir des entités citoyennes, issues de la société civile. Pour cela, les organisations citoyennes en réseaux doivent absolument identifier les traîtres africains et s'atteler à éradiquer leur capacité de nuisance en dénonçant l'imposture des imitateurs ou récupérateurs du panafricanisme.

Identifier les traîtres, c'est justement une des missions que s'est assignée le journaliste camerounais d'investigation, suite à une invitation du Président Paul Biya.

## **12. EN MISSION CITOYENNE POUR PAUL BIYA AU CAMEROUN, LE JOURNALISTE MARTINEZ ZOGO EST SAUVAGEMENT ASSASSINÉ, LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AVEC**

L'assassinat quelques jours avant la découverte de la dépouille du journaliste d'investigation camerounais, Martinez Zogo, atrocement mutilée, avec un « *objet ayant traversé son anus* » et dans un état de putréfaction avancé rappelle au monde la capacité d'anéantissement des fascistes africains, adeptes de l'omerta, cette loi du silence des cimetières.

Mort dans des conditions d'humiliation, de douleurs, et d'ignominie pour la vérité, la justice, l'exemplarité suite au discours du Président camerounais Paul Biya qui demandait, sous forme de vœux du 31 décembre



2022 à sa population et donc indirectement à Martinez Zogo, ceci : « *Je voudrais appeler votre attention sur deux fléaux qui prennent une certaine ampleur dans notre société. Il s'agit de la corruption et de l'incivisme... Aussi, je tiens une fois encore à rappeler que tous ceux qui s'enrichissent illicitement, en spoliant l'Etat, à quelque niveau que ce soit, vont rendre des comptes... J'exhorte tous les Camerounais, quel que soit leur rang social, à s'engager résolument dans ce combat que je mène depuis des années. Chacun, à son niveau, doit faire montre de probité et veiller à la préservation de l'intérêt commun... C'est en agissant ensemble, de manière déterminée et résolue, que nous parviendrons à triompher de la corruption qui existe encore dans notre société... Comme moi, vous avez certainement observé, dans nos villes et campagnes, la montée préoccupante de l'incivisme, de la violence, du non-respect des normes sociales élémentaires ou de l'ordre établi. Dans un Etat de droit, de tels comportements ne peuvent être tolérés. Ceux qui trouvent un malin plaisir à perturber l'ordre social, qu'ils soient jeunes ou adultes, devront rendre compte de leurs actes devant les tribunaux compétents<sup>45</sup> ».*

Autrement dit et selon Mme Odile Yogo, la traduction littérale pour le Peuple camerounais est claire : « *Venez m'aider à lutter pour combattre la corruption, ... à lutter contre les voleurs de la République<sup>46</sup> ».*

Avec ce crime abject, ne pouvant provenir que des descendants d'Isfet, le Cameroun vient d'écrire une nouvelle page avec du sang d'un journaliste d'investigation, courageux et audacieux, des intimidations et des lois liberticides non écrites portant atteintes à la liberté d'expression et valorisant l'impunité et l'opacité. Ces agents des ténèbres se vengent, niant la fonction de la justice et de l'Etat au Cameroun. Mais où est l'Etat ?

Où plutôt où est le Président qui demandait à son Peuple de venir l'aider à combattre la corruption ? Est-ce le même sort qui lui est réservé par ceux qui entourent le sommet de l'Etat ? Est-il même au courant comme le dit si haut et fort, Mme Odile Yogo ? Il n'est pas possible de continuer à vivre en vase clos avec de telles pratiques contre les libertés et le droit. La mutation dans les relations géopolitiques africaines doit aussi offrir des solutions d'intervention ou d'exclusion de l'Etat camerounais, incapables d'assurer la sécurité rapprochée d'un de ses dignes fils, et surtout en mission citoyenne pour le Président Biya. Nul ne sait d'ailleurs s'il est dans le pays ou dans sa « seconde » résidence secondaire en Suisse.

Avec ce crime de l'ombre et des groupes ésotériques, le peuple camerounais vient de connaître un choc violent lié à l'absence de représentativité du Peuple camerounais au sommet. Il importe de construire au plus vite la conjonction de la mutation des luttes des peuples citoyens, toutes nationalités confondues.

Que ce soit contre des individus comme Martinez Zogo au Cameroun, ou contre des médias comme RT France en France, les commanditaires de la mise sous silence de l'information ont tous le même objectif : assoir un monde la pensée unique. Nul conscient des enjeux mondiaux de la préservation de la liberté, de la vérité, de l'objectivité et de la justice, ne peut s'y résoudre. Des forces alternatives doivent émerger, si nécessaire à la faveur d'alliances et de partenariats multipolaires de mutation.

### **13. MUTATION DE LA DEMOCRATIE REPRESENTATIVE ET DES LUTTES DES PEUPLES CITOYENS**

L'histoire occidentale et postcoloniale, revue et corrigée selon la lecture des tenants de l'Afrocentricité et d'un point de vue panafricaniste, se confond avec le désordre et le chaos. Or, dans l'Egypte ancestrale des pharaons noirs, ce sont les agents de Isfet qui ont remis en cause l'ordre harmonieux du monde. Alors, les puissances suprémacistes organisées en réseaux ésotériques, sont-elles des agents d'Isfet<sup>47</sup> ? Ils ne sont assurément pas des agents de la Maât. Même leurs peuples respectifs vont s'en apercevoir et leur contester la direction dans laquelle ces agents mènent une partie du monde. La conjonction de la mutation des luttes des peuples occidentaux en lutte et souvent opprimés et celles des peuples africains opprimés, ne peuvent que générer l'accélération d'une mutation démultipliée. La conjonction des luttes des peuples citoyens risque de générer un choc de la représentativité des peuples, et pourrait être facteur de déstabilisation de l'ordre établi, même en Occident.

Il s'agit en fait d'une crise de la représentativité des peuples au-delà même de la démocratie telle qu'elle est conçue en Occident<sup>48</sup>. Les abstentions, les non-participations, les contestations du principe majoritaire, les



votes-sanctions, les coups d'Etat constitutionnels, les coups d'Etat militaires, les contrôles des Etats par des entreprises multinationales, voire des armées privées, etc., ne sont pas des signes annonciateurs du triomphe futur de la vérité des urnes en Afrique comme dans les pays occidentaux ou émergents. Si la notion de démocratie participative suppose une implication directe du citoyen dans la prise de décision publique, en Afrique, elle est encore trop proscrite et est dévoyée, sous forme de clientélisme ethnique ou alimentaire. Alors, la mutation de la démocratie représentative devra figurer à l'ordre du jour de la mutation des luttes des peuples citoyens.

Le résultat de ces luttes jumelles ne peut se faire aux dépens des peuples africains. Encore faut-il que l'Afrique se dote de dirigeants qui défendent les intérêts de ses peuples afin d'être crédible dans les négociations pour un partenariat stratégique multipolaire. La mutation de l'Afrique citoyenne doit servir de moteur à la mutation des relations géopolitiques et géoéconomiques mondiales. YEA.

1<sup>er</sup> février 2023.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO  
Directeur Afrocentricity Think Tank

© Afrocentricity Think Tank

- 
- <sup>1</sup> L'auteur tient à remercier Mme Brigitte AMAÏZO et Mr. François Fabregat pour leurs conseils et plus particulièrement les corrections éditoriales. Toutes erreurs qui auraient échappé à mon attention sont les miennes. Toutes mes excuses sont adressées aux lectrices et lecteurs.
- <sup>2</sup> Terrasson, B. (2022). « Guerre Ukraine-Russie : RT et Sputnik disparaissent progressivement des réseaux sociaux ». 1<sup>er</sup> mars 2022. In *siecldigital.fr*. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://siecldigital.fr/2022/03/01/guerre-ukraine-russie-rt-et-sputnik-disparaissent-progressivement-des-reseaux-sociaux/> ; « La présidente de la Commission européenne a annoncé le 27 février [NDLR 2022] le blocage des deux médias pour s'assurer qu'ils ne « seront plus en mesure de répandre leurs mensonges pour justifier la guerre de Poutine et semer la zizanie dans notre Union ».
- <sup>3</sup> Augusto, H. (2023). « Le média RT France a fermé. La Russie veut répliquer ». In *www.presse-citron.net*. 23 janvier 2023. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.presse-citron.net/media-rt-france-ferme-la-russie-replique/>
- <sup>4</sup> Kerkour, T. (2023). « RT France demande le dégel de ses fonds pour payer ses salariés ». In *ozap.com*. 26 Janvier 2023. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.ozap.com/actu/rt-france-demande-le-degel-de-ses-fonds-pour-payer-ses-salaries/627050>
- <sup>5</sup> Meffre, B. (2023). « Comptes bancaires de RT France gelés : trois questions sur une mort annoncée ». In *www.leparisien.fr*. 25 janvier 2023. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/comptes-bancaires-de-rt-france-geles-trois-questions-sur-une-mort-annoncee-25-01-2023-YHM27KPVFRDF5IELKA3BJVYKTA.php>
- <sup>6</sup> Il s'agit de l'application de nouvelles sanctions de l'Union européenne contre la Russie par l'Union européenne aux ordres de l'OTAN et donc des Etats-Unis, en raison de la guerre/opérations spéciales en Ukraine.
- <sup>7</sup> Fedorova, X. (2023). « Les fonds de RT France sont gelés à la demande de la Direction Générale du Trésor, en raison du 9eme paquet de sanctions qui ne vise pas RT France. Notre chaîne ne peut plus poursuivre son activité. Voici notre communication ». In *Communiqué de Presse de RT France*. Boulogne Billancourt en France le 21 janvier 2023. TWEET. Accédé le 28 janvier 2023. Voir : [https://twitter.com/xfedorova/status/1616827442273964036?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Cwterm%5E1616827442273964036%7Ctwgr%5E305cd88e779fba57dc54d9a26f332a357d11339d%7Ctwcon%5Es1\\_%ref\\_url=https%3A%2F%2Fwww.ozap.com%2Factu%2Frt-france-demande-le-degel-de-ses-fonds-pour-payer-ses-salaries%2F627050](https://twitter.com/xfedorova/status/1616827442273964036?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Cwterm%5E1616827442273964036%7Ctwgr%5E305cd88e779fba57dc54d9a26f332a357d11339d%7Ctwcon%5Es1_%ref_url=https%3A%2F%2Fwww.ozap.com%2Factu%2Frt-france-demande-le-degel-de-ses-fonds-pour-payer-ses-salaries%2F627050)
- <sup>8</sup> Le Conseil supérieur de l'audiovisuel est créé par la loi du 17 janvier 1989 dite « Loi Tasca » en référence à Catherine Tasca, à l'époque ministre délégué à la Communication auprès Jack Lang, ministre de la Culture et de la Communication. Le CSA a pour objet de « veiller à la bonne application de la loi de 1986 sur la liberté de communication en France ». Il a le pouvoir de délivrer et retirer les autorisations d'exploitation et d'émission des chaînes tout en veillant au respect des obligations décrétées en matière de diffusion de films et d'œuvres audiovisuelles françaises et européennes (quotas de diffusion). Or, RT France a renouvelé normalement ses autorisations, n'a rien à se reprocher et la CSA n'a rien à lui reprocher. Il s'agit donc d'une décision politique et finalement ségrégationniste car RT France est l'un des rares médias de France à respecter la diversité dans son personnel et la diversité d'opinion, bref, à sortir de la pensée unique française des chaînes politiquement correct, dont certains détenus par des dirigeants qui sont des vendeurs d'armes ou sont empêtrés dans des affaires de corruption.
- <sup>9</sup> Afrique Media (2023). « Gel des avoirs et musèlement de RT France ». Emission *Géopolitique Internationale*. In [www.afriquemedia.com](http://www.afriquemedia.com). 29 janvier 2023. Accédé le 29 janvier 2023. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=utr3YPRWxu0>
- <sup>10</sup> Augusto, H. (2023). Op. Cit.



- <sup>11</sup> Le protocole de Minsk a été signé le 5 septembre 2014 et avait pour objectif d'aboutir à un accord pour tenter de faire cesser la guerre du Donbass, combats dans l'Est de l'Ukraine ; Ce fut un échec. Cela a été suivi du protocole de Minsk II, signé le 11 février 2015 sur une tentative de mettre fin à la guerre du Donbass dès 2015. Mais aujourd'hui 2023, la situation s'est empirée.
- <sup>12</sup> Gabriel Attal, alors porte-parole du gouvernement français, déclarait en 2014 que « depuis 2014 » et le début de la guerre dans le Donbass, « la France a été le premier fournisseur d'armes en direction des Ukrainiens ». Fontaine, M. (2022). « En quoi consistent le protocole et les accords de Minsk ? ». In *geo.fr*. 10 août 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.geo.fr/geopolitique/que-sont-le-protocole-et-les-accords-de-minsk-211282>
- <sup>13</sup> Il faut savoir que la plupart des médias « mainstream » français se contentent de ne montrer que les victimes civiles ukrainiens en oubliant les victimes du côté russe. Les autorités africaines devraient s'assurer de ne pas se faire rouler dans la farine de manioc par des images partielles et partiales. L'Afrique est une civilisation de paix et ne peut supporter une agression contre un Peuple, ni dans un sens ou dans l'autre.
- <sup>14</sup> Hammadi, A., Paolo, P., Casaleggio, F. et De Livonnière, S. (2022). « Guerre en Ukraine : qui sont les 50 personnages clés du conflit ? ». In *www.leparisien.fr*. 29 avril 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.leparisien.fr/international/guerre-en-ukraine-russes-ukrainiens-europeens-americains-qui-sont-les-50-personnages-cles-01-05-2022-PUJL4CMF55CHJAIPIY5XKMETMJA.php>
- <sup>15</sup> Dubernat, J.-G. (2014). *L'organisation Todt*. Editions Ouest-France : Rennes ; Voir aussi Wikipedia à « Organisation Todt ». L'Organisation Todt (OT en abrégé), dirigé par son fondateur et son dirigeant jusqu'en 1942, Fritz Todt, était un groupe de génie civil et militaire du Troisième Reich. Ce fut un membre influent du nazisme en charge de l'industrie du bâtiment, du génie civil et de la construction, directement sous les ordres de Adolf Hitler. On peut citer des usines d'armement, des bases de sous-marins, des lignes de fortifications, comme le mur de l'Atlantique ou la ligne Gustave. Paradoxalement « *au cours de la guerre, l'OT n'a compté qu'un petit nombre de cadres, conseillers techniques et architectes, mais a employé un nombre considérable de travailleurs étrangers (1 400 000 en 1944), essentiellement par le travail forcé* ». Il s'agit de travailleurs extraits des camps de concentration, de prisonniers divers notamment des colonies allemandes ou pays occupés. Ces travailleurs étaient considérés comme de véritables esclaves devant servir la cause nazie. « *À la fin de l'année 1944, environ 1,4 million de travailleurs sont encore employés par l'Organisation : seulement 1 % d'entre eux sont des Allemands* ».
- <sup>16</sup> Foka, A. (2022). « Jacques Foccart, « père » de la Françafrique ». Archives d'Afrique. In *rfi.fr*. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://rfi.my/962.F>
- <sup>17</sup> Dubernat, J.-G. (2014). Op. Cit.
- <sup>18</sup> Châtelot, C. (2022). « Guerre en Ukraine : l'abstention calculée de nombreux pays africains à l'ONU ». In *www.lemonde.fr*. 4 mars 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/03/04/guerre-en-ukraine-l-abstention-calculée-de-nombreux-pays-africains-a-l-onu\\_6116132\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/03/04/guerre-en-ukraine-l-abstention-calculée-de-nombreux-pays-africains-a-l-onu_6116132_3212.html) ; « Trente-cinq pays se sont abstenus de condamner l'« agression contre l'Ukraine », parmi lesquels dix-sept africains, dont le Sénégal ». Le Président sénégalais, Macky Sall, qui assurait la présidence tournante de l'Union africaine en 2022, a appelé au « *respect impératif de la souveraineté nationale de l'Ukraine* » tout en optant pour l'abstention.
- <sup>19</sup> RFI (2014). « Histoire des tirailleurs : chronologie ». In *RFI.fr*. 28 mai 2014. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/tirailleurs/20140518-premiere-guerre-mondiale-france-histoire-tirailleurs-chronologie> ; « *En 1857 est créé le corps des tirailleurs sénégalais par un décret de Napoléon III. Faïdherbe met alors sur pied un bataillon de tirailleurs sénégalais comprenant quatre compagnies... De cette date à leur suppression, dans les années 1960, les tirailleurs participent à toutes les campagnes coloniales menées par la France* ».
- <sup>20</sup> Chanda, T. (2004). « Les tirailleurs africains : un rôle historique ». In *RFI.fr*. 6 août 2004. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <http://www1.rfi.fr/fichiers/MFI/CultureSociete/1306.asp>. Créés par décret sous Napoléon III, les régiments de soldats coloniaux d'Afrique ont participé massivement aux deux grandes guerres du 20<sup>e</sup> siècle et ont largement contribué à la victoire des Alliés en 1945.
- <sup>21</sup> Pernat, P. (2018). *Morts par la France. Thiaroye 1944*. Editions Les Arènes BD : Paris. « *Le 1er décembre 1944 à Thiaroye, au Sénégal, l'armée coloniale française ouvre le feu et assassine des centaines de soldats « indigènes », anciens prisonniers de guerre. Depuis, l'État français ment sur cet épisode tragique et nie ce meurtre de masse* ».
- <sup>22</sup> Nations Unies – Assemblée générale (2022). « Agression contre l'Ukraine ». Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136). Onzième session extraordinaire d'urgence. Point 5 de l'ordre du jour. 1er mars 2022. In *documents-dds-ny.un.org*. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N22/272/28/PDF/N2227228.pdf?OpenElement>. Il n'y a pas de droit de veto à l'Assemblée générale des Nations Unies. La résolution adoptée par l'Assemblée générale « *réaffirme son engagement envers la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales* ».
- <sup>23</sup> Amaizo, Y. E. (sous la coord.) (2002). *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*. Collection interdépendance africaine – études africaines. Editions l'Harmattan : Paris
- <sup>24</sup> Marmouyet, F. (2022). « La guerre Russie-Ukraine : décryptage du vote des pays africains à l'ONU ». In *theconversation.com*. 14 mars 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://theconversation.com/la-guerre-russie-ukraine-decryptage-du-vote-des-pays-africains-a-lonu-179141>.



- <sup>25</sup> Fondation du Carmel de Laval (1921-2021). Histoire du Carmel de Laval. In [www.carmeldelaval.fr](http://www.carmeldelaval.fr). Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://www.carmeldelaval.fr/histoire-du-carmel-de-laval/> ; Carmel de Laval. Monastère de sœurs contemplatives. Voir aussi <https://www.carmeldelaval.fr/>
- <sup>26</sup> Péan, P. (1990). *L'homme de l'ombre : éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V<sup>e</sup> République*. Fayard : Paris.
- <sup>27</sup> Péan, P. (1990). Op. Cit. « Selon Pierre Péan, sa vie sera un destin brisé : l'amour, la déception, l'entrée au Carmel, l'évocation d'un ami cher, le joug de l'évêque Pierre Geay qu'elle déteste, l'illumination à propos de son petit vicaire Jean-Pierre Dissard, l'enfant qu'elle a eu de cet ami et qui leur a été arraché. Elle est enterrée au cimetière de l'Île-aux-Moines, qui jouxte l'église Saint Michel ».
- <sup>28</sup> Houtin, A. (1903). [1867-1926]. *Mes difficultés avec mon évêque publié en 1903*. Disponible en bibliothèque. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://catalogue.bnf.fr/search.do?mots0=ALL;-1;0;%22Mes+difficult%C3%A9s+avec+mon+%C3%A9v%C3%Aaque%22&mots1=ALL;0;0;&&pageRech=rav>
- « Mes difficultés avec mon évêque. Editions A. Picard : Paris. Voir
- Le cas de Suzanne Foccart interpella Albert Houtin, non parce qu'elle est l'auteur d'une dévotion nouvelle qui, comme on dit en pieux style, « rayonne maintenant dans tout l'univers », mais parce qu'il illustre magnifiquement l'un des principaux traits de la psychologie des mystiques. Bien qu'ils répètent toujours « Dieu seul suffit », ils ont constamment besoin d'une amitié, ordinairement d'un autre sexe que le leur. Après avoir tendrement aimé la prieure sous laquelle elle fit son noviciat, la Mère Cécile du Sauveur aimait Mgr Geay, puis Mgr Dissard, puis Mgr Renou ».
- <sup>29</sup> Il s'agit d'une religieuse, moniale, ou « nonne ». Le mot « sœur » ou familièrement « bonne sœur » est souvent utilisée. Elle est en principe membre d'une communauté religieuse féminine, devant généralement obéir aux vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Elle choisit de consacrer sa vie au service des autres ou de quitter la société afin de vivre une vie de prière et de contemplation tournée vers Dieu dans un monastère ou un couvent. La réalité est tout autre, voir les écrits de Albert Houtin et Pierre Péan.
- <sup>30</sup> Foka, A. (2022). Op. Cit.
- <sup>31</sup> Foccart, J. (1997). *Journal de l'Élysée, tome 1 : Tous les soirs avec de Gaulle (1965-1967)*. Editions Fayard – Jeune Afrique : Paris.
- <sup>32</sup> Verschave, F.-X. (1998). *La Françafrique, le plus long scandale de la République*. Editions Stock : Paris.
- <sup>33</sup> Constant, L.-A. (2. 19). « L'Élysée et la Françafrique : De Foccart à Macron » In *LVSL.fr*. 29 mars 2019. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://lvsl.fr/elysee-et-la-francafrique-de-foccart-a-macron/>
- <sup>34</sup> Amaïzo, Y. E. (sous la dir.) *La neutralité coupable. L'autocensure des Africains, un frein aux alternatives ?* Avec une préface d'Albert Goumba et une postface de Tétévi Godwin Tété-Adjalago. Collection Interdépendance africaine. Editions Menaïbuc : Paris.
- <sup>35</sup> Depuis cette date, les signataires se réunissent chaque année pour une nouvelle COP annuelle de deux semaines, souvent à la fin de l'année entre novembre et décembre. Ils y négocient et adoptent des décisions en faveur du climat, et veillent à leur suivi
- <sup>36</sup> Essel-Lampsey, V. (2022). "We are in crisis": Ghana's President Akufo-Addo admits". In *ghanaplus.com*. October 31, 2022. Accessed on 28 January 2023. Retrieved from <https://ghanaplus.com/politics/we-are-in-crisis-ghanas-president-akufo-addo-admits/> ; le sort se serait acharné contre le Président ghanéen qui ne voit en rien sa faute, ni sa responsabilité en s'adressant à son Peuple pour demander leur indulgence et de le « supporter » : « ... Nous sommes en crise, je n'exagère pas quand je le dis. Je ne peux pas trouver un exemple dans l'histoire où autant de forces malveillantes se sont réunies en même temps. Mais, comme nous l'avons montré dans d'autres circonstances, nous ferons de cette crise une opportunité pour résoudre non seulement les problèmes urgents à court terme, mais aussi les problèmes structurels à long terme qui ont assailli notre économie ».
- <sup>37</sup> Gbadamosi, N. (2022). "Ghana Goes to the IMF". In *ForeignPolicy.com*. 6 July 2022. Accessed on 28 January 2023. Retrieved from <https://foreignpolicy.com/2022/07/06/ghana-imf-economy-inflation-protests-akufo-addo/>
- <sup>38</sup> Obama, B. (2009). "Remarks by the President to the Ghanaian Parliament. The White House. President Barack Obama". Office of the Press Secretary. In *obamawhitehouse.archives.gov*. July 11, 2009. Accessed 30 January 2023. Retrieved from <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/remarks-president-ghanaian-parliament>
- <sup>39</sup> Yaw Kwafo, E. N. (2023). "We will have a full-blown IMF programme by February to repair public finances – Akufo-Addo". In *www.modernghana.com*. 12 January 2023. Accessed on 28 January 2023. From <https://www.modernghana.com/news/1205672/we-will-have-a-full-blown-imf-programme-by-februar.html>
- <sup>40</sup> DakarActu (2022). « Dépendance militaire : L'obstacle majeur à la souveraineté de l'Afrique ? ». In *Dakaractu.com*. 28 octobre 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir [https://www.dakaractu.com/Dependance-militaire-L-obstacle-majeur-a-la-souverainete-de-l-Afrique\\_a225470.html](https://www.dakaractu.com/Dependance-militaire-L-obstacle-majeur-a-la-souverainete-de-l-Afrique_a225470.html)
- <sup>41</sup> Plumelle-Urbe, R. A. (2001). *La férocité blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens : génocides occultés de 1492 à nos jours*. Préface de Louis Sala-Molins. Editions Albin Michel : Paris.
- <sup>42</sup> World Bank Group (2023). *Global Economic Prospects*. January 2023. The World Bank Group: Washington D.C., p. 163.
- <sup>43</sup> World Bank Group (2023). Op. Cit., p. 165.
- <sup>44</sup> World Bank Group (2023). Op. Cit., p. 163.
- <sup>45</sup> Biya, P. (2022). "L'intégralité du discours de Paul Biya à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2022 et du Nouvel An 2023 ». In *camerounactuel.com*. 31 décembre 2022. Accédé le 28 janvier 2023. Voir <https://camerounactuel.com/lintegralite-du-discours-de-paul-biya-a-la-nation-a-loccasion-de-la-fin-dannee-2022-et-du-nouvel-an-2023/>
- <sup>46</sup> Equinoxe TV (2023). « Martinez Zogo : 5 jours après, toujours rien ». In *Equinoxe TV*. Débat avec la participation d'Odile Yogo. Accédé le 30 janvier 2023. Voir <https://www.youtube.com/watch?v=ab7aJYx0f4Y> ; lire à partir de 2 mn 04 s sur 7 mn 27s.



---

<sup>47</sup> Isfet signifie le désordre, l'injustice, le chaos, la violence, le mal dans l'Égypte ancestrale. Il s'agit de la contrepartie de la Maât qui signifie la vérité, la justice, la rectitude, l'innocence, l'ordre et l'harmonie. Isfet, le mal, sera vaincu par la Maât, le bien et mettra fin au désordre pour le remplacer par l'harmonie de l'ordre. Le Pharaon noir était désigné pour mettre en œuvre la Maât, ce qui signifie qu'il devait être exemplaire afin de communiquer avec le Dieu unique et maintenir l'ordre par la vérité et la justice afin de préserver l'harmonie entre le monde visible et invisible, mais aussi entre les êtres humains. En contrepartie, c'est la prospérité et la paix qui rayonnerait comme une bénédiction, neutralisant de fait l'Isfet. Cependant, si le mal devait prendre de l'essor, une partie de l'humanité se décomposerait et retournerait à un état primordial, voire sortir de la création. La décadence et le désordre orchestrés par l'Isfet n'étaient pas dans les plans divins et donc étaient inadmissibles en tant que cours naturel des événements. Sinon, cela aurait pour conséquence de faire diverger l'ordre établi entre le monde du visible et celui de l'invisible. L'Afrique a pour mission de contribuer à contenir l'essor d'Isfet. La réussite n'est pas encore à l'ordre du jour mais le temps long est en faveur de l'Afrique.

<sup>48</sup> Le Pourhiet, A.-M., Mathieu, B., MélinSoucramanie, F. et Rousseau, D. (sous la dir.) (2008). *Représentation et représentativité*. Editions Dalloz : Paris.